L'élevage en Wallonie : entre déclin et adaptation

Juillet 25



Un pilier de l'agriculture wallonne

L'élevage représente environ 60 % de la valeur de la production agricole wallonne. Ce secteur a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies.

Moins d'exploitations, mais plus grandes

Depuis 1990, le nombre d'exploitations d'élevage a chuté de 66 %, passant de plus de 21 000 à environ **7 200 en 2023**. Cette baisse est plus marquée que celle observée pour l'ensemble des exploitations agricoles wallonnes (-57 %) et dont les causes sont multiples : les crises sanitaires, la charge de travail croissante et une rentabilité en baisse.

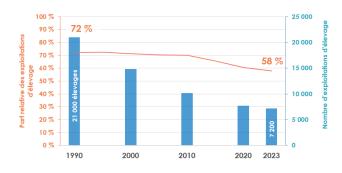


Figure 1 : Evolution des fermes d'élevage et de leur part relative au sein des exploitations

Dans le même temps, les exploitations sont devenues plus grandes. Celles de grande taille, c'est-à-dire avec un cheptel de plus de 130 UGB, représentaient 6 % des fermes en 1990, contre 32 % en 2023. Le **cheptel moyen** a doublé, passant de 56 UGB à **124 UGB**.

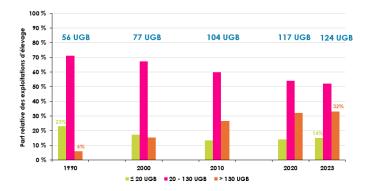


Figure 2 : Evolution relative des exploitations d'élevage selon leur dimension

Des élevages en mutation

L'évolution des élevages est différente selon le type d'animaux.

Les élevages bovins et porcins ont diminué respectivement de 67 % et 82 % depuis 1990. Malgré cette chute, les élevages de bovins (laitiers et/ou viandeux) restent majoritaires, avec +/- 6 600 fermes, contrairement aux exploitations porcines qui perdent de l'importance dans le paysage wallon. En revanche, les élevages de volailles et de caprins ont connu une augmentation significative que ce soit en nombre d'élevages ou d'animaux.

Les élevages ovins, quant à eux, sont restés relativement stables entre 1990 et 2023, ce qui leur permet d'être le deuxième type d'élevage le plus important au niveau wallon.

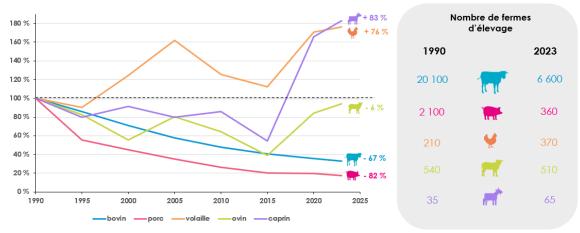


Figure 3 : évolution du nombre de fermes d'élevage entre 1990 et 2023

Des prairies toujours présentes, mais moins liées à l'élevage

Les productions fourragères (prairies permanentes, etc.) restent importantes dans la superficie agricole utilisée [SAU] wallonne. Toutefois, leur lien avec l'élevage s'est

affaibli : en 1990, seuls 25 % des exploitants de ces surfaces n'avaient pas d'animaux en propriété ; en 2023, ils sont 40 %.

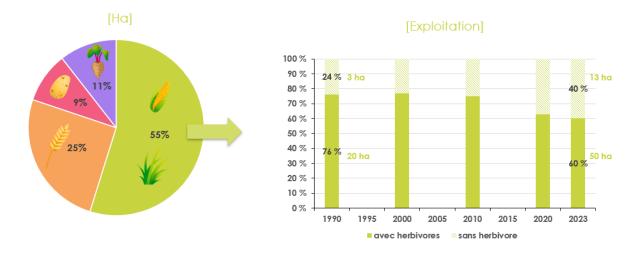


Figure 4 : Répartition des cultures en 2023 et évolution de la part des superficies fourragères aérées par des exploitations avec ou sans herbivores



^

Focus sur les bovins : lait vs viande

Les exploitations laitières : une rentabilité fragile mais stable

Le **nombre d'exploitations** spécialisées en bovins laitiers **a chuté** de 77 % depuis 1990. En 2023, elles ne représentent plus que 13 % des fermes (1 369 exploitations), contre 37 % en 1990. Malgré cela, leur rentabilité reste correcte.

Le <u>revenu du travail familial</u>, exprimé en €2023 constant pour 100 litres de lait, **oscille** majoritairement **entre 12 € et 14 €** selon les années. Certaines années, comme 2016, ont été particulièrement difficiles, tandis que 2022 a été exceptionnelle.

[€ 2023/100 litres de lait]

Charges		Primes et autres	Valorisation du lai	t R	evenu du travail familial
2010	48 €	21	€ 38	€	12€
2011	49 €	21	€ 41	€	14€
2012	52€	23	€ 36	€ [8 €
2013	57€	21	€ 49	€	13 €
2014	56€	22	€ 48	€	14€
2015	53€	20	€ 39	€ [6€
2016	51€	18	€ 36	€	3 €
2017	49 €	18	€ 44	€	14€
2018	48 €	17	€ 42	€	10 €
2019	49 €	19	€ 43	€	13 €
2020	47 €	19	€ 42	€	14€
2021	49 €	18	€ 45	€	14€
2022	51€	20	€ 57	€	26 €
2023	52 €	19	€ 46	€ "	14€

Figure 5 : Evolution de la rentabilité des exploitations spécialisées en bovins laitiers

La production laitière par vache a progressé de 9 % entre 2010 et 2023, passant de 6 268 à 6 839 litres par an. Cette amélioration est due à des avancées en génétique et en gestion de l'alimentation. Cela a permis de réduire la quantité de concentrés distribués par vache.

Du côté des **produits**, le **lait** en constitue la

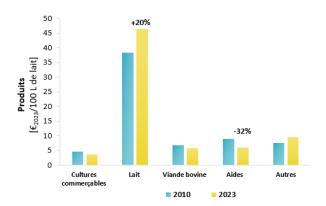


Figure 6 : Evolution du coût des différentes produits entre 2010 et 2023 en €2023

principale source. Sa valeur a progressé de 20 % en euros constants depuis 2010, ce qui a contribué à maintenir une certaine rentabilité au sein de ces exploitations. En revanche, les aides publiques diminuent mais cette baisse est compensée au sein des produits par une augmentation de la production laitière dans les exploitations.

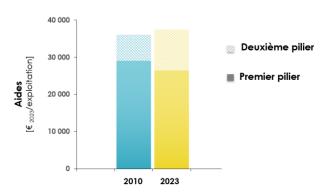


Figure 7: Evolution du montant des aides par exploitation entre 2010 et 2023 en €2023

Les principales <u>charges</u> auxquelles font face les exploitations laitières sont liées à l'alimentation, au matériel et au foncier. L'alimentation représente la part la plus importante des dépenses, notamment en raison de la hausse marquée du prix des concentrés, qui a augmenté de 40 % entre

2010 et 2023. Bien que la quantité de concentrés distribuée par vache ait diminué, cette réduction n'a pas suffi à compenser l'augmentation des coûts. Le matériel, quant à lui, a vu ses coûts rester relativement stables sur la période, tandis que les charges foncières ont légèrement diminué.

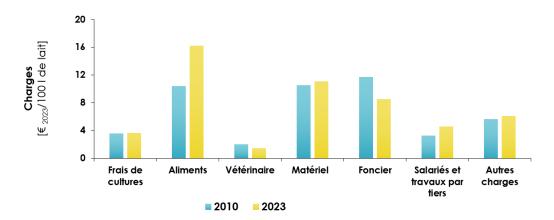


Figure 8 : Evolution du coût des différentes charges entre 2010 et 2023 en €2023

Les exploitations viandeuses : une rentabilité qui reste faible



Les **exploitations** spécialisées en bovins viandeux **ont progressé** de 38 % depuis 1990. Elles représentent 22 % des fermes en 2023 (2 262 exploitations), contre 10 % en 1990.

Le <u>revenu du travail familial</u> est passé de 328 €2023 /vache en 2010 à **390 €/vache** en 2023. Globalement, le revenu a été plus stable au fil des années mais reste faible par rapport aux autres secteurs.

[€ 2023/vache viandeuse]

Charges		Primes et autres	Valorisation de la viande	Revenu du travail familial
2010	1 986 €	1 044 €	1 271 €	328 €
2011	2 040 €	947 €	1 353 €	260 €
2012	2 122 €	1 013 €	1 299 €	190 €
2013	2 752 €	1 298 €	1 749 €	295 €
2014	2 579 €	1 107 €	1 740 €	268 €
2015	2 549 €	1 052 €	1 683 €	185 €
2016	2 484 €	1 142 €	1 585 €	244 €
2017	2 398 €	1 028 €	1 362 €	-8 €
2018	2615€	1 227 €	1 536 €	148€
2019	2 581 €	1 215€	1 515 €	150 €
2020	2 605 €	1 427 €	1 592 €	414€
2021	2 607 €	1 302 €	1 664 €	359 €
2022	2 510 €	1 219 €	1 750 €	460 €
2023	2 630 €	1 288 €	1 731 €	390 €

Figure 9 : Evolution de la rentabilité des exploitations spécialisées en bovins viandeux en €2023

En ce qui concerne les **produits**, leur valeur provient principalement de la **vente de bovins et des aides**. Le prix de la viande bovine a connu une hausse, soutenue par une légère augmentation de l'engraissement dans les exploitations analysées. Toutefois, les aides par vache viandeuse ont diminué de 14 % (en euro

constant) entre 2010 et 2023. Cette baisse s'explique principalement par la réduction du soutien couplé à la vache viandeuse, qui est passé de 340 €2023 en 2010 à 178 € en 2023. Malgré cette diminution, les exploitations viandeuses restent parmi les plus aidées du secteur agricole wallon.

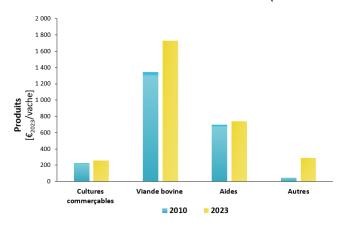


Figure 10 : Evolution du coût des différentes produits entre 2010 et 2023 en €2023

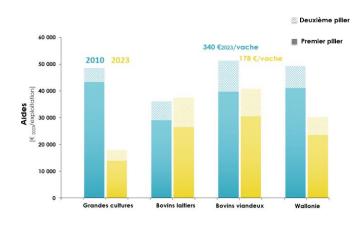


Figure 11: Evolution du montant perçu au cours du temps et par type d'exploitation en €2023

Les <u>charges</u> des exploitations spécialisées en bovins viandeux suivent une structure similaire à celles des exploitations laitières, avec une prédominance des coûts liés à l'alimentation, au matériel et au foncier. L'alimentation a vu ses coûts augmenter, en particulier à cause de la hausse du prix des

concentrés. En revanche, les charges foncières ont connu une baisse plus marquée, principalement due un désinvestissement. dans les **bâtiments** d'élevage. Le matériel, comme dans les exploitations laitières, a conservé un coût relativement stable.

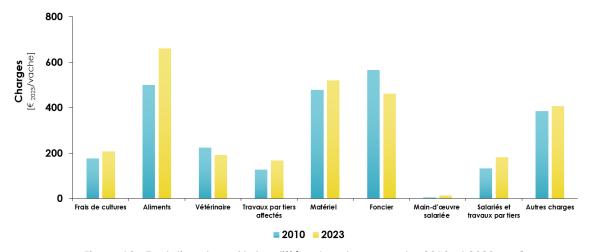


Figure 12 : Evolution du coût des différentes charges entre 2010 et 2023 en €2023

Les exploitations d'élevage face aux grandes cultures et à la moyenne régionale

En règle générale, les exploitations spécialisées en bovins laitiers ont un revenu du travail supérieur à la moyenne des exploitations wallonnes. À l'inverse, ce n'est pas du tout le cas pour les exploitations spécialisées en bovins viandeux, dont les

revenus sont nettement inférieurs. Quant aux exploitations de grandes cultures, elles génèrent généralement un revenu du travail supérieur à celui des autres types de production, à quelques exceptions près selon les années.

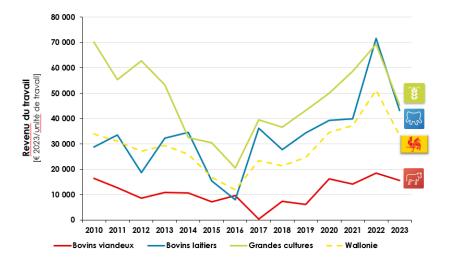


Figure 13 : Evolution du revenu du travail en euro 2023 selon le type de production et en Wallonie

Perspectives: entre incertitudes et adaptations

L'avenir de l'élevage wallon reste incertain. Les exploitations d'élevage continuent de diminuer en nombre, malgré les soutiens financiers. En 2024, des événements comme la fièvre catarrhale ovine et des conditions climatiques difficiles ont perturbé la production. Si la rentabilité des exploitations laitières devrait rester stable, celle des élevages viandeux pourrait

s'améliorer grâce à la hausse des prix de la viande.

En conclusion, l'élevage wallon est en pleine mutation. Moins nombreux, les élevages deviennent plus spécialisés et plus grands. Pour rester viables, ils doivent s'adapter aux nouvelles réalités économiques, environnementales et sociales.

